



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel de l'académie de Strasbourg

CIEPAS

Strasbourg, le 10 septembre 2021

Affaire suivie par :
Tuyet-Trinh Collotte
Jenny-Patricia Lévy
Denise Litt
Cathy Loyzance-Schott
Philippe Viain
Tél. 03 88 23 38 96
Mél : tuyet-trinh.collotte@ac-strasbourg.fr
jenny-patricia.levy@ac-strasbourg.fr
denise.litt@ac-strasbourg.fr
cathy.loyzance@ac-strasbourg.fr
philippe.viain@ac-strasbourg.fr
6 Rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Référence : CIEPAS/TTC/JPL/DL/CLS/PV/2021/n° 108

Tuyet-Trinh Collotte
Jenny-Patricia Lévy
Denise Litt
Cathy Loyzance-Schott
Philippe Viain
Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés de l'Enseignement technique
économie-gestion

à Madame, Monsieur le professeur d'économie-gestion
à Madame, Monsieur le directeur délégué aux formations
professionnelles et technologiques
Madame, Monsieur le directeur-adjoint de SEGPA
s/c de Madame, Monsieur le proviseur de :
- lycée professionnel
- lycée polyvalent
s/c de Madame, Monsieur le principal de Collège/SEGPA
disposant du champ professionnel VDL
s/c de Madame, Monsieur le directeur de :
- lycée professionnel privé sous contrat
- l'unité de formation par apprentissage
s/c de Monsieur le directeur du CFA académique

Objet : Lettre de rentrée de la filière économie-gestion, voie professionnelle

Mesdames et Messieurs,

Après deux années scolaires marquées par la crise sanitaire, nous devons patiemment composer, durant cette année, avec un protocole sanitaire adapté à la nouvelle situation, en vue d'assurer à chacun des conditions de travail sécurisantes.

Nous connaissons votre engagement au quotidien, afin de maintenir la continuité pédagogique et tenons à vous adresser nos remerciements pour vos efforts visant à conserver le lien avec les apprenants et leurs représentants légaux, mais aussi avec vos partenaires professionnels, dans un contexte parfois complexe.

La lettre de rentrée est l'opportunité de vous communiquer les dernières informations, les thématiques prégnantes, voire des dossiers en cours.

Accompagnement pédagogique des enseignants

Nous tenons à féliciter les lauréats du concours de recrutement du personnel enseignant, à ce titre nous accueillons 10 professeurs stagiaires en économie gestion. Ces réussites, nous les devons également aux tutrices, aux tuteurs et aux personnels d'accompagnement que nous remercions très sincèrement pour leur engagement à nos côtés. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux collègues nommés dans notre académie.

Afin de faciliter l'entrée dans le métier des professeurs contractuels, encore plus nombreux cette année, un accompagnement collectif sera nécessaire aussi bien par les professeurs ressources désignés que par l'ensemble de l'équipe pédagogique en établissement.

Les rendez-vous de carrière de la campagne 2020-2021 qui n'auraient pas pu être programmés l'an dernier pourront être réalisés jusqu'au 30/09/2021, dans le respect du délai d'information de 15 jours. Tous les entretiens étant signifiés via votre messagerie professionnelle

« <https://courrier.ac-strasbourg.fr> »,

il est important de la consulter régulièrement.

Nous recommandons également à tous de mettre à jour votre CV sur I-prof

« <https://si.ac-strasbourg.fr/iprof/servletiprofe> »

Formation du personnel enseignant

La formation continue est primordiale dans votre parcours professionnel. Nous attirons votre attention sur la publication des descriptifs de formation inscrits au plan académique de formation (PAF) et de la période des inscriptions au PAF sur Gaia jusqu'au 20/09/2021 inclus. Nous vous encourageons à saisir vos inscriptions individuelles par l'intermédiaire du lien suivant :

« <https://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/paf/> ».

Afin de répondre à des besoins particuliers ou des problématiques spécifiques dans vos établissements, notamment dans le cadre de la TVP, des formations d'initiative locale (FIL) ou des formations territoriales de proximité (FTP) pourront être organisées, en formalisant une demande à la DAFOR. Vous pourrez vous rapprocher du corps d'inspection pour de plus amples informations.

Examens et certification

La session 2022 verra la mise en place de la présentation orale du chef d'œuvre en baccalauréat professionnel, à l'instar du CAP l'an dernier. L'ensemble du cursus est évalué au travers d'une note annuelle comptant pour 50%, consignée sur le livret scolaire ou le livret de formation et d'un oral de présentation en fin de cycle, représentant également 50% de la note finale. Le chef d'œuvre valorisera pour chaque candidat sa contribution personnelle et son action dans un cadre collectif.

En juin 2022 : première cohorte de bacheliers à présenter les diplômes des métiers du "Commerce et de la vente" et des "Métiers de l'accueil" et premiers candidats au CAP "Équipier Polyvalent du Commerce".

En économie-droit, économie-gestion : les modalités d'évaluation de l'épreuve d'économie-gestion (forme ponctuelle écrite : 2h coef.1) et de la sous-épreuve d'économie-droit (forme ponctuelle écrite : 2h coef.1) sont redéfinies dans l'arrêté du 17 juin 2020 dans l'annexe VI et VII, à consulter via le lien suivant :

« <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042080678> »

Les sujets zéro de l'épreuve d'économie-gestion et de la sous-épreuve d'économie-droit viennent d'être publiés sur Eduscol à la rentrée, à consulter via le lien suivant :

« <https://eduscol.education.fr/2691/sujets-zero-pour-le-baccalaureat-professionnel-2022> »

La certification Pix est obligatoire pour les classes d'examen (troisième, terminales CAP et baccalauréat) à la session 2022.

« <https://eduscol.education.fr/721/cadre-de-referance-des-competences-numeriques> »

Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques tout au long de la vie :

« <https://pix.fr> »

Groupes Formation Action (GFA) et groupes de travail (GT)

Vous trouverez ci-dessous les différents groupes de travail qui se réuniront cette année. Nous remercions, dès à présent, l'ensemble des enseignants qui s'y impliqueront.

GFA Favoriser la réussite des bacheliers professionnels en BTS tertiaire

CIEPAS

Tél. 03 88 23 38 96

Mél : ce.ciepas@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint, 67975, STRASBOURG CEDEX 9

GFA Enseigner par les projets en SEGPA : "Food Truck" et "Click and collect"
 GFA Mettre en œuvre l'enseignement en co-intervention dans les baccalauréats professionnels tertiaires rénovés
 GFA Concours interacadémique "AGOrA en Action" 2021-2022
 GFA Exploitation de scénarii en réalité virtuelle dans le secteur de la grande distribution
 GT L'économie-gestion : nouveau programme et nouvelle modalité d'évaluation
 GT Nouvelle modalité certificative en CAP Pâtisserie rénové

Nous vous rappelons la répartition des filières selon nos responsabilités :

Tuyet-Trinh Collotte	Alimentation Vente Distribution Logistique en SEGPA Économie-droit en sections tertiaires et Économie-gestion en production
Jenny-Patricia Lévy	Gestion-Administration - Logistique - Transport
Denise Litt	Métiers de la sécurité
Cathy Loyzance-Schott	Métiers du commerce et de la vente – Métiers de l'accueil
Philippe Viain	Hôtellerie Restauration Fleuristerie

Ensemble, nous poursuivons l'accompagnement de chaque apprenant pour lui permettre d'acquérir les clefs d'une réussite professionnelle et sociale ambitieuse. Veillons à maintenir un fonctionnement efficient de notre service public d'éducation.

Nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans vos missions pour la réussite de tous les apprenants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire porteuse d'épanouissement.



Tuyet-Trinh Collotte,



Jenny-Patricia Lévy,



Denise Litt,



Cathy Loyzance-Schott,



Philippe Viain

CIEPAS

Tél. 03 88 23 38 96

Mél : ce.ciepas@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint, 67975, STRASBOURG CEDEX 9